



HAL
open science

Les nouvelles technologies ont-elles libéré les radios locales ? Le cas de Radio FreeDom (Ile de La Réunion - Océan Indien)

Bernard Idelson

► **To cite this version:**

Bernard Idelson. Les nouvelles technologies ont-elles libéré les radios locales ? Le cas de Radio FreeDom (Ile de La Réunion - Océan Indien). Les Nouveaux médias : nouvelles technologies pour un monde nouveau, Apr 2009, Bahreïn, Bahreïn. 6 p. hal-00906259

HAL Id: hal-00906259

<https://hal.science/hal-00906259>

Submitted on 23 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Actes du Colloque : Les Nouveaux médias : nouvelles technologies pour un monde nouveau
– Département de communication – Université de Bahreïn - 7-9 avril 2009 -**

Bernard IDELSON

Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication

LCF-UMR 8143 du CNRS - Université de La Réunion

bernard.idelson@univ-reunion.fr

Axe Nouveaux médias et société : nouvel espace public électronique et liberté d'expression

**Les nouvelles technologies ont-elles libéré les radios locales ?
Le cas de Radio FreeDom (Ile de La Réunion – Océan Indien).**

La fascination pour les technologies numériques et les annonces d'ères nouvelles des médias formulées par des décideurs politiques de nombreux pays occultent parfois l'importance des processus socio-historiques qui apparaissent tout aussi décisifs.

Dès sa création, il y a un peu plus d'un siècle, la technique du medium « radio » a fasciné les États qui ont tenté d'en contrôler la diffusion sur les ondes et les contenus. Ainsi, dans le prolongement de la télégraphie sans fil, la radiotéléphonie et la radio sont souvent rattachées, à leurs débuts, au ministère de la Défense ou de la Marine puis à celui des Postes. Même aux États-

Unis, pionniers dans le domaine de la TSF – 7/10^c des Américains l'écoutent régulièrement à la veille de la Première Guerre mondiale –, une *Federal Radio Commission* est créée en 1927 pour contrôler, autoriser et réguler les différentes initiatives (Jeanneney, 2001 : 148). En France, la loi du 29 juillet 1881, qui instaure comme principe fondamental la liberté d'expression en libéralisant notamment la création et la diffusion des journaux, permet toutefois à la puissance publique de conserver le contrôle de la radio. Mais le véritable essor survient en Europe et en Amérique après la Première Guerre mondiale. Entre les deux Guerres, le public et le privé se disputent les projets radiophoniques. Des initiatives privées (autorisées par un décret de 1921), aboutissent par exemple à le lancement de radios périphériques : Radio Luxembourg s'implante dans le Grand Duché en 1933, Europe 1 dans le territoire de la Sarre en 1954. Pourtant, le monopole d'État va se renforcer après la Seconde Guerre mondiale dès la création du service de radiodiffusion française. Il est vrai que l'utilisation du medium comme puissant instrument de propagande nazi, durant l'occupation, a pu légitimer ces velléités de main mise hiératique sur les ondes hertziennes par les pouvoirs publics français. Mais on peut également évoquer le rôle joué par la radio lors de la résistance (les « ondes de la liberté » de Radio Londres) ou, toujours pour rester dans l'exemple français, dans la Guerre d'Algérie ou encore durant le mouvement de Mai 68.

Les années 60 marquent en effet un nouveau bond d'audience des radios dans l'ensemble du monde. L'une des causes de cet essor est un nouvel atout technique, mis au point par trois savants américains de la *Bell Telephone*, le transistor qui permet de miniaturiser les postes de réception.

Désormais la plupart des foyers possèdent la radio. Dans les pays industrialisés, ce média est à l'origine de liens sociaux contemporains liés à des vagues de rassemblements culturels (« Nouvelle vague » américaine, radios des jeunes, émission française culte « Salut les copains », etc.).

Durant le dernier quart de siècle apparaît un véritable paradoxe : comment développer un média de proximité, proche des régions, des villes et des quartiers, lorsque ce média est géré par un état centralisateur ? Si elle permet un meilleur confort d'écoute en stéréophonie, l'innovation technique de la bande à modulation de fréquence ne résout en rien le problème. Il faut attendre l'avènement des « radios libres » en Europe, ou des radios communautaires en Afrique ou en Amérique du Sud, pour que s'inventent de nouveaux contenus. Cette fois, c'est bien la technique, en se miniaturisant, qui permet, à moindre frais, d'installer facilement une radio, à l'aide d'une simple antenne de réception et d'une table de mixage rudimentaire. Mais à la fin des années 70, l'éclosion de ces initiatives est également liée, d'une part, à des mouvements sociétaux (mouvements de citoyens, des femmes, des écologistes, etc.), et d'autre part, aux régimes politiques (arrivée de la Gauche, en France en 1981, dont l'une des promesses électorales est la libéralisation des ondes) (Cojean & Eskenasy, 1984). Si les radios libres se développent en utilisant le vecteur de la bande FM, leur progression est surtout rendue possible par l'autorisation de diffuser de la publicité à partir d'une loi de 1984 et l'aboutissement d'un long mouvement social en faveur de la libéralisation (Lefebvre, 2008). Enfin, l'arrivée de l'Internet et des technologies numériques (comme la DAB *Digital Audio Broadcasting* - Diffusion Audio numérique, ou les logiciels de son), dès la fin de la décennie 90, participe à un essor de la galaxie radiophonique, mais sans en être l'unique facteur. On abordera plus loin la question du rôle de ces nouveaux dispositifs techniques dans la participation des auditeurs-usagers aux contenus.

Ces quelques repères socio-historiques clefs permettent donc d'introduire notre propos : il s'agit d'observer les transformations et les mutations du médium radio, notamment les plus récentes, en fonction des différents aspects, culturel, sociétal, politique, économique - et bien sûr technique - auxquels elles sont liées.

La réflexion est menée autour d'une étude empirique : celle du cas d'une radio singulière et locale, à grande audience, située à l'Île de la Réunion, département français de l'océan Indien.

Cette étude s'inscrit dans une analyse plus vaste de l'émergence d'un espace public médiatique local, celui de la Réunion (Watin, 2001). Les radios libres ont largement contribué à ce processus entamé il y a une trentaine d'années.

Dans un premier temps, une approche diachronique est ainsi proposée, par une description contextuelle du média Radio FreeDom. L'observation se focalise ensuite sur le dispositif, le format et le modèle radiophoniques propres à cette radio qui entend porter en ondes la parole profane de chaque auditeur, devenu en quelque sorte co-constructeur des programmes et de l'information. Une *parole ordinaire* circule ainsi au sein des foyers réunionnais, « branchés » en continu sur FreeDom, à la Réunion, mais également à l'extérieur de l'île, par l'intermédiaire de procédés – techniques du *streaming* ou du *podcast* – de diffusion sur Internet. La production radiophonique ordinaire, émanant d'auditeurs du Monde, réunis autour de l'objet local – un territoire insulaire créole, caractérisé par un mode de sociabilité d'interconnaissance – n'est pas sans rappeler les tactiques propres aux consommateurs face aux grandes structures médiatiques ou culturelles telles que décrite par Michel de Certeau dans *L'Invention du quotidien* (1990). Les

pratiques d'adaptation, voire de détournement, des classes dites « populaires » y sont révélées par ce psychanalyste et anthropologue qui s'interroge dans les années 80 sur « les procédures minuscules de la créativité quotidienne » (Mattelart & Neveu, 2003 : 65). Dans le cas de FreeDom, cette parole ordinaire ne surgit pas par hasard d'un néant hertzien : elle est le produit de la socio-histoire particulière de cette radio locale, elle est encadrée par un formatage informationnel (mis en œuvre par les animateurs selon des grammaires propres), et elle est facilitée par des dispositifs techniques, dont Internet et la téléphonie mobile, investis par les usagers de la radio. Autrement formulé, la question de la place de la technologie, surtout numérique, dans l'essor de cet espace public local qui deviendrait un espace public numérique, est posée.

Le « modèle » FreeDom et l'émergence d'un espace public local

Département français d'outremer (DOM) depuis 1946, au peuplement issu des trois continents européen, africain et asiatique, La Réunion est une île montagneuse de 2512 km² située dans le sud-ouest de l'océan Indien à 10 000 km de la France continentale. Elle fait partie des Régions Ultrapériphériques Européennes (RUP). Elle est peuplée de 810 000 habitants auxquels il faut ajouter environ 250 000 Réunionnais installés en métropole. Les infrastructures performantes de connexion à Internet (satellites de communication, câbles sous-marins en fibres optiques) permettent à cette diaspora locale vivant dans l'hexagone de rester en contact avec l'île.

Radio FreeDom est créée le 14 juillet 1981 par le Dr Camille Sudre, date symbolique, dans l'intention de s'attaquer au monopole des ondes détenu jusqu'alors par la radio et la télévision d'État, FR 3. Elle est issue du mouvement général des radios libres en France regroupées autour de l'Association de Libération des Ondes (ALO). Mais, dans une île où la question du statut, séparant les tenants de la départementalisation au sein de l'ensemble national français, et les communistes autonomistes réclamant une prise de participation plus grande dans la gestion de l'île, le thème de l'accès aux médias est particulièrement sensible. Le processus d'ouverture est d'abord amorcé dans la presse écrite, puis progressivement sur les ondes, grâce à des initiatives telles que celle de Radio FreeDom, qui fera don du micro pour la première fois à « l'homme et la femme de la rue ». Ceux-ci vont pouvoir s'exprimer dans des « radios doléances », avec leur mode de parole propre, en français ou en créole réunionnais. Ainsi, l'espace médiatique n'est plus réservé aux notables ou à ceux qui possèdent les codes normés de l'écrit ou de la parole qui seyaient jusqu'alors sur les ondes (Idelson, 2004, 2006).

À l'aide d'un matériel relativement rudimentaire, un émetteur *Itelco*, une table de mixage, et un micro, les premières émissions sont diffusées (pour la première fois également en stéréophonie sur les ondes réunionnaises), grâce à une tolérance des pouvoirs publics. Mais il faut attendre une loi de 1984 pour que la publicité soit autorisée (Ponthus, 1995). Dès lors, l'audience s'accroît, ainsi que les recettes qui alimentent la structure relativement artisanale à ses débuts. Fort de ce succès, le promoteur de FreeDom décide de se lancer dans la création d'une télévision privée. Sur le même modèle que celui de la radio, Télé FreeDom émet à partir du 13 février 1986, en marge de la légalité : elle ne sera jamais autorisée malgré plusieurs tentatives de réponses aux appels

d'offre. En 1990, le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel), instance française de régulation, lui préfère un autre projet privé, celui couplé d'Antenne-Réunion et de Canal + Réunion, à qui il décerne un avis favorable. FreeDom tente de mobiliser ses partisans, mais suite à une plainte du CSA, les émetteurs de TéléFreeDom sont saisis. L'interruption des émissions de TéléFreeDom a pour conséquence l'irruption d'un mouvement social sans précédent à la Réunion : les émeutes de février 1991 (à l'origine de la mort de huit personnes) inscrivent ce média dans l'histoire sociale et politique de l'île. Aux élections régionales de 1992, le mouvement FreeDom remporte en effet la majorité des suffrages, Camille Sudre, puis son épouse, Margie Sudre, occupent successivement les postes de président de cette assemblée. Aujourd'hui, le groupe FreeDom y siège toujours, C. Sudre exerçant les fonctions de premier vice-président en même temps que celle de patron de la radio.

Depuis le milieu des années 90, Radio FreeDom poursuit ses émissions sur ce même credo, présenté comme un label de fabrication, martelé par ses défenseurs : « Donner la parole aux Réunionnais ». Le même format radiophonique est maintenu, mais avec des transformations rendues possible par les évolutions technologiques.

Ainsi, cette parole des auditeurs, située au centre du dispositif, est recueillie presque 24 heures sur 24 dans des « Baromètres des auditeurs » et autre « Libre antenne ». Deux points apparaissent névralgiques dans le fonctionnement de la radio : un standard téléphonique classique (avec une dizaine de lignes) joignable en permanence, et un poste central, attendant et ouvert, dans lequel officie l'animateur ou l'animatrice de service en contact direct avec les auditeurs. Dans un autre studio, nommé « salle de rédaction », des « animateurs-journalistes » traitent les sons, montent les journaux, en réinvestissant, en fonction de l'actualité, les témoignages, les réactions et également les points de vue sur le sujet d'actualité du moment des auditeurs. Techniquement, les logiciels de montage numérique (*Sound forge* de Sony) permettent à ces animateurs, producteurs d'information, de réagir très vite : une réaction d'un appelant peut être réinvestie dans un rendez-vous d'information, formaté comme un journal radio, quelques minutes avant l'heure prévue et fixe de diffusion (journaux du matin, et de la mi-journée). Mais la particularité de Radio FreeDom est que l'antenne est donnée à tout moment aux auditeurs témoins d'un « événement » : les appelants alimentent ainsi les radios guidages, renseignements météorologiques, et la chronique, somme toute quasi permanente, des « faits divers » liés aux incidents et accidents de la circulation.

Le patron de la radio, Camille Sudre, évoque l'épisode des retombées (à la Réunion) du Tsunami du sud-est asiatique en 2004 en rappelant les dégâts effectués par une grosse vague, en onde de choc, sur la côte Ouest de l'île, événement météorologique que seule Radio FreeDom avait annoncé, par l'intermédiaire des auditeurs, un dimanche soir à l'heure où « il n'y a plus personne à RFO (la radio publique) ».

Ce dispositif – permanent - de co-construction de l'information par les auditeurs et les animateurs qui eux deviennent journalistes (vérifiant – parfois – les informations en appelant hors antenne, les services de secours ou de l'ordre) oscille ainsi entre une pratique *légitime* et une pratique profane, de cette production de l'information. La pratique légitime est celle qui apparaît dans les rendez-vous d'information à heures fixes : journaux locaux avec un présentateur (mais la parole ordinaire y est, comme il l'a été évoqué *supra*, réinvestie comme témoignages dans les sujets), flashes et journaux d'information d'Europe n°1 transmis en direct, bande son du journal télévisé du soir (19 h) de la chaîne privée Antenne Réunion.

La pratique ordinaire est constituée par la priorité donnée aux auditeurs d'intervenir à tout moment, dans un *présent absolu* (Tétu, 1994 : 85), instantanéité qui caractérise la radio, *media chaud* comme l'a défini Mc Luhan, bien avant l'invention du numérique, dès les débuts de son histoire. Mais, cette pratique a pu s'amplifier grâce à la téléphonie mobile. FreeDom désigne ainsi des « correspondants » qui interviennent en direct à l'occasion de procès ou d'événements d'actualité. Chaque auditeur peut également se transformer en acteur de l'information en appelant, comme l'illustre le slogan de la station « Nous informer, c'est vous informer ». Les « 250 000 auditeurs de FreeDom » deviennent ainsi « 250 000 informateurs » au grand dam de certains professionnels des autres médias qui dénoncent une « freedomisation de l'information ». À l'ère du matériel numérique miniaturisé, cette pratique met ainsi à mal la figure du reporter, qui n'est plus le seul à se rendre sur le terrain. Avec les nouvelles technologies, le thème de la frontière entre professionnels et amateurs de l'information est réactivé : à FreeDom cette porosité (entre journalisme légitime vs journalisme ordinaire) apparaît lorsqu'on observe les procédés de production de l'information de la radio. La plasticité, la porosité (entre animation et journalisme par exemple), le statut de ces animateurs qui développent un savoir-faire spécifique autour de cette parole ordinaire, renvoient à la notion de professionnalisme du *flou* (Ruellan, 1993), constitutive, somme toute, du « label » FreeDom.

Dans ce dispositif de production de l'information, comme dans le libre accès à l'antenne, un niveau de contrôle de l'antenne est prévu : le patron de la radio, relayé par un animateur ou une animatrice de service, est à l'écoute quasi-permanente ; il intervient en donnant des conseils par un système de micro interne (l'oreillette) directement auprès de l'animateur. Mais le flux continu de la parole en direct peut engendrer des emballements médiatiques avec des informations erronées, des citations de noms, des accusations *ad hominem* virulentes, des atteintes au respect de la vie privée, des dénonciations, voire des diffamations.

Extension du territoire de la parole avec Internet

Parmi les auditeurs appelants, une dizaine interviennent en moyenne quotidiennement depuis la métropole d'où ils captent la radio par Internet, grâce à la possibilité technique d'obtenir entre 5 000 et 10 000 connexions simultanées : 30 000 à 50 000 auditeurs supplémentaires sont ainsi annoncés, principalement installés en métropole, mais des appels en provenance du Canada ou d'Australie sont également signalés.

Les échanges s'effectuent par liaison téléphonique normale ou par téléphonie Internet (VoIP : *voice over IP*) : les appels parviennent au standard de la radio, et sont traités prioritairement ; la consigne est donnée de rappeler les auditeurs de l'extérieur pour leur permettre de passer à l'antenne.

Cette extension du territoire de diffusion par Internet – comme celui de la parole qui circule, parfois par des chaînes de solidarité et d'entraide (logements, aide à l'hospitalisation, etc.) entre Réunionnais de la Réunion et diaspora installée en métropole, date d'une douzaine d'années. Les promoteurs de FreeDom se la représentent comme une innovation exemplaire, dans un discours laudatif et enchanteur :

« C'est incroyable : deux révolutions, la libération des ondes, quand la radio s'est libérée de la tutelle de l'État, quand elles sont devenues indépendantes, libres, et puis Internet. Internet, ça

permet d'avoir des auditeurs partout dans le monde (...) Oui, ils appellent de Besançon, de Tours, de Lyon, de Paris... Incroyable... Moi quand j'ai commencé la radio, si j'avais su que ma mère puisse écouter la radio chez elle, à Rochemaure dans l'Ardèche, toute la journée, si j'avais su que j'aurais eu des auditeurs à Paris, à Montbéliard, ça c'est quand même incroyable. ».

Cette foi en la technologie numérique (Breton, 2001) permet d'élaborer des projets d'extension multimédia pour l'avenir : une nouvelle tentative de reprise de Télé FreeDom est annoncée en même temps que l'arrivée de la TNT (Télévision Numérique Terrestre) dans l'île : chaque téléspectateur, doté d'une webcam, y deviendrait également acteur de l'information.... Les potentialités de la radio numérique, avec les nouvelles normes T-DMD (terrestre *Digital multimedia broadcasting*, issu du DAB) adoptées par l'ensemble des opérateurs français pourraient faciliter la mise en œuvre technique d'une nouvelle forme de radio numérique multimédia (CAVELIER & MOREL-MAROGER, 2008 : 92).

Par ailleurs, le « phénomène FreeDom » (Ponthus, 1995) ne peut s'apparenter à une radio communautaire, ou identitaire. Il représente un modèle propre, à mi chemin entre une conception entrepreneuriale de la radio (une PME qui cherche – par tous les moyens ? - à accroître son audience) et un média qui se réclame du modèle démocratique et républicain (« libérer la parole des Réunionnais, dénoncer les pouvoirs institutionnels, les "Gros" », etc.). Radio FreeDom est donc bien à l'origine une radio locale qui s'attaque au monopole radiophonique d'État. Elle devient par la suite une radio singulière, par le contexte socio-historique dans lequel elle s'inscrit ; spécifique parce que ne se réclamant d'aucun modèle mais relevant quand même d'une logique libérale et républicaine (Becqueret, 2004). La parole qui y circule ne rentre dans aucune catégorie établie : elle est celle des *anonymes de la radio* (Deleu, 2006), mais, en même temps, chaque auditeur peut y reconnaître son voisin au sein du *kartié* créole, prolongeant ainsi la sociabilité d'interconnaissance qui lui est propre (Simonin, 2000).

Les nouvelles technologies, les dispositifs en ligne, participent à l'essor de la radio, mais en fonction d'une appropriation propre de ses usagers.

En guise de conclusion

Pour en revenir à la question initiale formulée dans le titre, et, en guise de conclusion, on constate donc qu'Internet n'intervient que tardivement dans le processus de libéralisation des ondes entamée par les radios locales. Dans l'exemple de radio FreeDom, il permet cependant l'extension du territoire de diffusion qui donne la possibilité à des auditeurs expatriés de se retrouver autour de l'objet local, en fonction du sens social qu'ils attribuent à cet objet. Il peut participer à une reterritorialisation si l'on considère, comme Pierre Muso, qu'« *un territoire n'est pas simplement un espace, mais la représentation collective d'un espace-temps, un lieu d'histoire et de projet "enraciné" ancré dans l'espace* » (Muso, 2008 : 8).

Les radios locales ou communautaires n'ont donc pas attendu Internet et les nouvelles technologies de l'information pour libérer leur expression. Apparues dès les années 80, avant le web, elles ont toujours fonctionné sur les principes classiques de la proximité, de la réciprocité et de la liberté d'expression. Certaines, à l'instar des radios « libres » en France, ont voulu affirmer des particularités « locales » face à un État-Nation qui détenait jusque-là le monopole des ondes. D'autres, comme les radios dites communautaires, en Afrique ou en Amérique du Sud, ont revendiqué une mission de lien social, cherchant à porter haut la parole des différents groupes

qu'elles étaient censées représenter.

Avec l'exemple de Radio FreeDom, on constate cependant que des dispositifs techniques en ligne permettent dorénavant aux promoteurs radiophoniques de viser un public, non plus limité au seul territoire local, mais résidant sur l'ensemble de la planète. Ces opérateurs s'intéressent notamment aux diasporas installées en Europe. Cependant, même si on y inclut ces nouveaux auditeurs du monde, la communauté de récepteurs visés reste un construit social qui délimite un espace informationnel.

Dans ce format radiophonique, le rôle joué par des acteurs, n'appartenant pas au groupe "légitime" des journalistes, apparaît prégnant. Auditeurs, bloggeurs ou animateurs participent, avec ou sans l'intermédiaire des nouvelles technologies, à la co-construction de l'information sur les médias. À Radio FreeDom, cette parole *ordinaire* circule sur les ondes hertziennes ou numériques ; par elle, les auditeurs-participants peuvent intervenir selon des codes d'expression (par exemple en créole) qui leur sont propres, en dehors de tout académisme informationnel. Cette grille de programmation, inspirée d'un certain modèle républicain, existait avant le numérique. Mais des offres techniques nouvelles semblent coïncider avec les pratiques des usagers qui se les approprient : par exemple l'arrivée de la téléphonie mobile leur permet dorénavant d'accéder à l'antenne à tout moment et en tout lieu. Le paradigme de l'intervention en direct dans un *présent absolu*, si cher aux acteurs de la radio, s'en trouve renforcé.

Après 28 années d'existence, Radio FreeDom entend toujours promouvoir la figure centrale de l'Auditeur acteur et producteur permanent d'information. On soulignera à ce propos, qu'en matière de dispositif technique, ce n'est pas Internet qui a fait naître cette représentation, mais d'abord la simple possibilité pour les auditeurs d'atteindre le standard à l'aide d'un téléphone classique, puis, surtout à partir de 1998, de la téléphonie mobile, bien avant les blogs et les wi-ki. Les nouvelles technologies accélèrent donc le processus d'élargissement de l'espace public local médiatique, mais pour autant, sans nier leur rôle, il s'agit de ne pas le laisser apparaître comme surdéterminant.

Références bibliographiques

BECQUERET Nicolas, 2004, « La parole des auditeurs dans les émissions de radio informatives en France : Entre tradition républicaine et tentation libérale », dans *Questionner l'internationalisation, Actes du XIV^e congrès national des sciences de l'information et de la communication*, Béziers, mai 2004, pp. 103-110.

BRETON Philippe, 2000, *Le culte de l'Internet. Une menace pour le lien social ?*, Paris, La Découverte.

CAVELIER Patrick & MOREL-MAROGER Olivier, 2008, *La radio*, Paris, PUF, Que sais-je ?

DE CERTEAU Michel, 1990, *L'invention du quotidien*. 1. Arts de faire, Paris, Gallimard, Folios Essais.

COJEAN Annick & ESKENASY Franck, 1984, *La folle histoire des Radios libres*, Paris, Grasset.

DELEU Christophe., 2006, *Les Anonymes à la radio, usages, fonctions et portée de leur parole*, Paris, Bruxelles, INA/ de Boeck.

IDELSON Bernard, 2004, « Le créole dans les médias réunionnais », *Hermès* n° 40 :128-134.

IDELSON Bernard, 2006, *Histoire des médias à La Réunion, de 1946 à nos jours*, Paris, Le Publieur.

JEANNENEY Jean-Noël, 2001, *Une histoire des médias, des origines à nos jours*, Paris, Seuil.

LEFEBVRE Thierry, 2008, *La bataille des radios libres, 1977-1981*, Paris, Ina, Nouveau Monde.

MATTELART Armand, NEVEU Érik, 2003, *Introduction aux Cultural Studies*, Paris, La Découverte.

MUSO Pierre, 2008, « Avant propos », *Cyberesp@ce et territoire*, Revue *Quaderni* n° 66, pp. 5-9.

PONTHUS Arnaud, 1995, *Le phénomène Free Dom à l'île de la Réunion. Médias et politique*, Rochemaure, Éd. Simone Sudre.

RUELLAN Denis, 1993, *Le professionnalisme du flou. Identité et savoir-faire des journalismes français*, Presses Universitaires de Grenoble.

SIMONIN Jacky, 2000, « Médias locaux et citoyenneté. L'espace public réunionnais entre communauté et société », *Hermès* n° 26-27, pp. 295, 307.

TÉTU Jean-François, 1994, « La radio et la maîtrise du temps », *Études de communication* n°15 : 75-90.

WATIN Michel (S/d), 2001, *Communication et espace public. Univers créoles 1*, Paris Anthropos.